



Le versement de Paie de mai 2023

Description



Bonjour à toutes et tous,

Vous êtes nombreux à nous interpellier concernant les différents versements de paie en mai..

La paie sera sur les comptes bancaires pour le 30 ou 31.

Les changements de rémunération liés aux NAO sera appliqués sur la paie d'acompte pour les employés et agents de maîtrise.

Et sur la paie de solde pour les cadres.

La prime annuelle sera vire sur la paie d'acompte.

Belle journée à toutes et tous

Encore un grand merci aux personnes qui nous ont contacté

Richard

CFTC Boulanger